



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

**PROJET: "FROM DATA TO INFORMATION - COMUNICATION AND
DISSEMINATION STRATEGY FOR THE AFRICAN NATIONAL STATISTICS
OFFICES THROUGH INTERNET"**

N° Don : TF094715

Recrutement d'un consultant pour l'évaluation d'impact du Projet

L'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne a obtenu de la Banque mondiale un don pour le financement du Projet : **"FROM DATA TO INFORMATION - COMUNICATION AND DISSEMINATION STRATEGY FOR THE AFRICAN NATIONAL STATISTICS OFFICES THROUGH INTERNET"**.

L'objectif du présent projet est de valoriser les données, les études et les analyses statistiques produites par les instituts nationaux de statistique. Le moyen préconisé est d'utiliser les nouvelles technologies, notamment internet, de façon plus intensive qu'aujourd'hui et plus en phase avec les nouveaux comportements des clients des instituts, pour la plupart internautes.

Les principales activités du Projet ont été :

- de former environ 55 cadres d'AFRISTAT et des Instituts nationaux de la statistique (INS) : les cadres dirigeants, les statisticiens et économistes, les informaticiens.
- de mettre à disposition des cadres formés une plate-forme éditoriale de contenus sur laquelle ils pourront publier les articles rédigés pendant leurs formations.

Par le présent avis, l'Observatoire économique et statistique d'Afrique Subsaharienne sollicite **les offres de services de consultants intéressées pour l'évaluation d'impact** du projet selon les termes de référence ci-joints.

Les candidats devront fournir :

- une lettre de motivation accompagnée du curriculum vitae ;
- des références concernant l'exécution de missions similaires (intitulé de la mission, nom et adresse du commanditaire, lieu, source de financement, montant, année de réalisation etc.) ;
- une offre de services détaillant le montant total des honoraires.
- tout document justifiant de sa capacité technique.

Les dossiers doivent être déposés au plus tard le **31 mai 2011 à 10 heures** à l'adresse ci – dessus.

**Monsieur le Directeur Général
AFRISTAT
B.P. E 1600
Rue 499 Porte 23 – Niaréla
Bamako (MALI)
Tél. : (223) 20 21 55 00, 20 21 55 80
Fax (223) 20 21 11 40
Email : afristat@afristat.org**

Annexe :

- Termes de référence de l'évaluation d'impact



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

TERMES DE REFERENCE POUR L'EVALUATION D'IMPACT DU PROJET « DU CHIFFRE A L'INFORMATION : MIEUX COMMUNIQUER AVEC INTERNET »

Intitulé du projet :	Du chiffre à l'information : mieux communiquer avec Internet
Référence de la convention :	TF094715
Montant :	318.235 USD (Trois cent dix huit mille deux cent trente cinq dollars des Etats-Unis)
Financement :	Trust Fund – Renforcement des capacités statistiques de la Banque mondiale
Durée	2 ans
Date de signature	5 octobre 2009
Date d'entrée en vigueur	13 octobre 2009
Date de cloture	30 juin 2011

1. CONTEXTE DE LA MISSION

A. Objectifs de développement

- Objectifs du projet

Les principaux objectifs du projet « du chiffre à l'information : mieux communiquer avec Internet » sont :

- améliorer et valoriser l'utilisation des résultats et analyses statistiques produits par les INS ;
- promouvoir la diffusion des analyses statistiques à travers les sites des INS ;
- mettre en place une plate-forme éditoriale de formation ;
- améliorer la gestion des sites Internet des INS ;
- enclencher un cercle vertueux entre l'offre et la demande de statistiques ;
- mettre en œuvre une plateforme éditoriale de production.

- Résultats attendus

Les principaux résultats attendus de la réalisation de ce projet sont :

- culture de communication sur des travaux statistiques acquise par les cadres statisticiens économistes des INS ;
- résultats et analyses statistiques valorisés et diffusés ;
- sites Internet existants rénovés ;
- plate-forme éditoriale de production fonctionnelle ;
- synergie développée entre les sites Internet des INS et la plate-forme éditoriale.

Les domaines suivants ont été identifiés pour le démarrage des activités :

- Indices des prix à la consommation ;
- Synthèses macroéconomiques ;
- Mesure de la pauvreté et enquêtes auprès des ménages ;
- Démographie et Recensements généraux de la population et de l'habitat ;
- Informatique et diffusion.

B. Description et disposition institutionnelle

- Dispositif de pilotage et de gestion

En vue d'administrer le projet, un groupe de projet a été mis en place. Il comprend les experts d'AFRISTAT et du Cefil. Ce groupe de projet se réunit de façon occasionnelle, en marge des ateliers techniques ou réunions statutaires d'AFRISTAT.

De façon générale, AFRISTAT, le Cefil et la société de services organiseront les formations-actions ; AFRISTAT et la société de services administreront la plate-forme éditoriale de formation.

- Personnel

Il n'est pas prévu de recrutement de personnel pour ce projet. Le service administratif et financier d'AFRISTAT assure le suivi et la gestion des activités en liaison avec les experts du département des appuis stratégiques et de la diffusion, notamment le coordonnateur du département. Ces personnes ont reçu des formations sur certaines procédures de la Banque mondiale au cours du mois de février 2010. Elles disposent aussi des droits d'accès aux bases de données de la Banque pour faire les demandes de décaissements et les soumissions de dossiers et avis de non objection.

- Supervision

La supervision du projet est réalisée par des missions de la Banque mondiale. Les responsables du projet produisent des rapports de mise en œuvre et tiennent à la disposition de la mission les différents rapports des ateliers techniques et les rapports financiers.

- Entité d'exécution

AFRISTAT (Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne) est l'entité régionale. Les Etats membres de l'Observatoire, à travers les instituts nationaux de statistique sont les bénéficiaires.

- Identité des bailleurs de fonds

Banque mondiale

- Période couverte par l'évaluation

L'évaluation concernera toute la période couverte par les activités du Projet, c'est-à-dire du 1^{er} novembre 2009 au 30 juin 2011.

- Période d'exécution de la mission d'évaluation

L'évaluation devra commencer ses activités le **13 juin 2011** au plus tard.

2. OBJECTIF DE L'EVALUATION DE L'IMPACT DU PROJET

L'objectif de l'évaluation d'impact est de mesurer le degré d'atteinte des résultats du projet. Il s'agira de voir dans quelle mesure les statisticiens, économistes, démographes et informaticiens des INS ont amélioré leur façon d'écrire et de communiquer les résultats de leurs travaux. Cette évaluation consistera à :

- l'examen du contenu de la plate-forme éditoriale commune ainsi que des sites Internet des INS des Etats participant, en termes de production et de la qualité des textes ;
- des interviews d'un échantillon des bénéficiaires des actions et intervenants du Projet : un minimum de cinq statisticiens et économistes des INS, un expert d'AFRISTAT, deux informaticiens des INS et d'AFRISTAT, un ou deux Directeurs d'INS, un formateur et le responsable du projet à la Banque mondiale. . Cette enquête pourra être faite par envoi de questionnaires et par téléphone.
- l'analyse des rapports des différentes sessions de formation et des évaluations faites à l'issue de ces sessions.

3. RAPPORT DE L'EVALUATION D'IMPACT

L'évaluateur émettra une opinion justifiée sur les résultats atteints par le Projet vis-à-vis de ceux attendus. Le rapport d'évaluation d'impact du Projet indiquera clairement les effets produits par l'introduction des activités du Projet sur la production des INS et d'AFRISTAT et les leçons apprises par les bénéficiaires. Il devra aussi indiquer les principales faiblesses constatées par rapport à la mise en œuvre du Projet. Enfin, le rapport pourra faire des propositions pour internaliser les résultats obtenus. Le rapport devra être traduit en anglais.

4. INFORMATIONS DISPONIBLES

L'évaluateur aura accès à toute la documentation nécessaire et toute autre information relative au Projet et qu'il aura jugé nécessaire. Cette documentation comprend notamment : le document du projet, les divers contrats, les rapports d'exécution des ateliers et séminaires, les rapports trimestriels du projet.

Il sera communiqué à l'évaluateur les adresses Internet de la plate-forme éditoriale commune de formation ainsi que celles des sites des Instituts nationaux de statistique des Etats membres.

La liste complète des bénéficiaires du Projet avec les contacts téléphoniques et les adresses électroniques.

5. QUALITE DE L'EVALUATEUR ET PERSONNEL CLE

Le Consultant doit être un expert spécialiste en suivi-évaluation d'impact de projets. Titulaire d'un diplôme de base Bac+ 4ans ou équivalent, de préférence dans le domaine de la gestion et du suivi des projets ou des sciences économiques et sociales. Il doit avoir au minimum 10 ans d'expérience dans le domaine de suivi-évaluation d'impact de projets.

Il doit justifier d'au moins de 3 années d'expérience professionnelle dans le domaine de la gestion des projets (montage, suivi, évaluation) ; avoir une bonne capacité de rédaction et de communication en français ; maîtriser parfaitement les outils bureautiques et informatiques (Word, Excel, PowerPoint, internet,...).